

INFOS

Procédure d'admission

- Demande préalable via le numéro général (087/59 32 11) en vue d'une inscription sur la liste d'attente du service.
- Nécessité d'une motivation personnelle à l'intégration au processus de soins en lien avec un trouble lié à l'usage de substance(s)
- Une séance de préadmission afin de présenter le programme thérapeutique
- A l'admission, nous vous invitons à venir accompagné de votre conjoint, parents, personne de soutien, ...
- Un logement est demandé afin de garder le patient centré sur son projet de soins.

Sorties en week-end - Visites

- **Visites possibles à partir du 7e jour d'hospitalisation si celui-ci est un mardi, jeudi, samedi ou dimanche, selon certaines plages horaires.**
- Dès le 2e week-end, sortie autorisée d'une journée (le samedi ou le dimanche)
- A partir du 3e week-end, retours autorisés du samedi après 14h au lundi 11h

NOUS CONTACTER

Numéro de tél. du service :

087 59 34 81

Adresse mail du service :

violettes@fralex.be

Site internet :

www.cpfa.be

Numéro général Clinique :

087 59 32 11

Fax Clinique :

087 88 27 38

Adresse courrier :

Clinique Psychiatrique des Frères
Alexiens
Nom du patient
Rue du Château de Ruyff, 68
4841 Henri-Chapelle



LES VIOLETTES

Unité spécialisée dans la prise en charge de patients souffrant d'un trouble lié à l'usage de substances

CPFA
Clinique Psychiatrique des Frères Alexiens asbl

NOTRE SERVICE

Notre unité prend en charge des hommes qui souffrent d'une addiction à une ou plusieurs substances (alcool, cocaïne, cannabis, héroïne, médicaments, ...) ou comportements (jeux, ...).

L'objectif est, dans un premier temps, de réaliser un **sevrage de toute substance, soutenu par une médication adaptée.**

Par la suite, le soin proposé est un **programme de cure** composé d'un ensemble de réunions de groupes adaptés à la problématique d'assuétude. La durée de la cure est de 4 semaines.

Cette cure peut être prolongée par un **bilan** de maximum 13 jours avec pour objectif de **préparer le projet de sortie.**

Pour les personnes qui ne souhaiteraient pas faire la cure et se limiter à un sevrage, la durée d'hospitalisation maximale est de 3 semaines.

PROGRAMME DE SOINS ET PRISE EN CHARGE

1° Sevrage de la substance

- Soutien au sevrage par un traitement médicamenteux, si nécessaire, ainsi qu'un suivi de sevrage.
- Entretien hebdomadaire avec le médecin psychiatre
- Entretiens individuels proposés par l'équipe de soins ou sur demande des patients
- Structuration des journées via un briefing quotidien

2° Cure spécifique

- Le programme est composé d'un ensemble de réunions en groupes restreints où sont abordés des éléments de psychoéducation et d'analyse du système de consommation ainsi que des activités physiques et de l'ergothérapie.
- L'intégration au programme de cure nécessite une implication des patients, l'adhésion à la philosophie de la cure et le respect du cadre de l'unité.
- Des sorties sont prévues. Celles-ci feront l'objet de préparation et d'évaluation avec l'équipe



3° Bilan et Projet de sortie

- Travail sur le projet de sortie du patiente.
Le réseau de soins est réfléchi et adapté en fonction des besoins individuels.
- Continuité des soins envisageable après la sortie d'hospitalisation (postcure, équipe mobile, hôpital de jour, consultations médicales,...).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire se compose de psychiatres, infirmier.e.s, éducateur.rice.s, aides-soignant.e.s, assistantes sociales, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diététiciennes, logopèdes ...

